



ASSOCIATION DES PARENTS
DE L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ

Newsletter Septembre 2021

L'Association des Parents de l'école fondamentale et primaire SAINT-ANDRÉ souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves et à leurs parents et une merveilleuse rentrée à Tous!



Emilie, Agustin, Céline, Claudine et Lara

Les dates importantes de la rentrée et de ce mois de Septembre :

<u>Mardi 31 août</u>	Accueil nouveaux parents de 14 à 15h30 Vente des T-shirts de gym
<u>Mercredi 01 septembre</u>	Rentrée des classes.
<u>Lundi 06 septembre</u>	Réunion des parents pour les classes primaires 3, 4, 5, 6 Les modalités suivront par mail en fonction des directives de la FWB.
<u>Mardi 07 septembre</u>	Réunion des parents pour les classes maternelles et primaires 1,2 Les modalités suivront par mail en fonction des directives de la FWB.
<u>Samedi 18 septembre</u>	Lavage des vitres à 9h. Merci déjà d'avance à tous pour votre aimable participation ! Grâce à vous, vos enfants et leurs professeurs auront de belles vitres bien propres (n'oubliez pas votre matériel !) et, si vous optez plutôt pour une participation financière (AP Saint-André BE05 3630 4788 2775), l'AP pourra encore investir pour améliorer le bien-être de nos enfants à l'école 😊
<u>Mercredi 22 septembre</u>	Conférence pédagogique + garderie
<u>Lundi 27 septembre</u>	Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles (pas de garderie).
<u>Mercredi 29 septembre</u>	Conférence pédagogique + garderie

Attention au **nouvel horaire!**

L'école commence à **8h30** et se termine à **15h20 (à 11h30 le mercredi)** pour les maternelles et les primaires.

Tous les détails se trouvent dans votre **carnet rose**.

Le rôle des délégués

Les réunions des 6 et 7 septembre sont aussi l'occasion de nommer deux délégués dans chaque classe.

Voici le rôle de ces parents volontaires :

- Le parent délégué de classe a un rôle d'animation. Il établit des contacts personnels avec les parents et favorise les contacts entre les parents et l'enseignant. Porter une attention particulière à la convivialité est important pour une bonne ambiance (petits déjeuners de classe, goûters ou rencontres festives).
- Le parent délégué de classe représente les parents de sa classe, il en est le porte-parole auprès de l'AP, de la direction et des enseignants. Il doit toutefois éviter d'être un bureau de réclamations et ne doit pas être mêlé à d'éventuels conflits ne concernant qu'une minorité d'intervenants.
- Le délégué a un devoir de réserve. S'il est informé d'un problème entre un enseignant et des parents, il doit inviter ceux-ci à s'adresser directement à la direction sans s'impliquer dans ledit problème.
- Le délégué assistera aux deux réunions organisées par l'AP : une au mois d'octobre et l'autre au mois de février. Ces réunions ont pour but de présenter et débattre les points qui seront entérinés en conseil de participation.
- Les délégués, secondés d'autres parents, apportent leur aide dans des activités ponctuelles telles que : le lavage des vitres, la fancy-fair, la vente des photos de Saint-Nicolas, les sorties de classe, le voyage scolaire, etc.
- Le délégué de classe joue un rôle essentiel pour le fonctionnement démocratique de l'Association des Parents en lui relayant les informations et demandes émanant des parents de sa classe.

Parents enthousiastes, lancez-vous dans cette aventure!

Pour toute question ou suggestion, contactez-nous sans hésiter :

esaixelles.parents@gmail.com

A bientôt!